

FLASH

CEREMA



Syndicat National des Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat et des collectivités territoriales- FORCE OUVRIERE

Au sommaire

- > L'implantation du siège
- > La réunion des cadres du 22 juin
- > Force Ouvrière rencontre la conseillère sociale sur le Cerema
- > La lettre ouverte du SNITPECT-FO

L'implantation du siège du CDOCBLN, *Celui-Dont-On-Connaîtra-Bientôt-Le-Nom...* (aussi connu comme *CEREMA* ou *NOST*), pose quelques questions !

Le 18/05/12, à l'appui d'une étude multicritères dont les signataires du protocole ont eu connaissance en comité de suivi (sans vraie réaction de leur part), le SG du ministère et la CGDD

ont décidé d'implanter le siège de Celui-Dont-On-Connaîtra-Bientôt-Le-Nom à **Lyon-Bron**. Et plus précisément à Bron, sur le site regroupant déjà une partie du CETE de Lyon, le CETU, une antenne de la DGITM et l'IFSTAR.

Ce site comprend donc de nombreux bâtiments, d'âges différents. Un des plus récents a été construit au milieu des années 2000 dans l'optique d'accueillir le siège de l'ex-INRETS lorsque celui-ci est parti d'Arcueil (94). Dans sa fusion avec le LCPC pour former l'IFSTAR, le siège est finalement retourné en région parisienne (dans des bureaux temporaires en attendant la livraison du bâtiment « Descartes+ » du Pôle

Scientifique et Technique de Marne-La-Vallée). Une partie de la place laissée par ce départ a été comblée par des équipes de l'IFSTAR mais **il reste encore de la place inoccupée** (en quantité indéterminée).

Aussi, nous nous interrogeons sur la raison pour laquelle l'hébergement du siège du CEREMA dans les locaux de l'IFSTAR n'a pas été étudié alors que la solution proposée prévoit :

- non seulement de l'implanter temporairement (voire définitivement par manque de moyens) dans deux vieilles structures d'un seul niveau, mal isolées (sorte de bungallow améliorés) qui seraient jointes par un bâtiment modulaire, d'un niveau également,

Le 22 juin 2012, le préfigurateur réunit l'ensemble des cadres de direction des organismes composant le futur CEREMA. De 11h30 à 16h30 y compris le repas, les débats seront courts, voire très courts. (voire inexistant...). Les cadres supérieurs s'en satisferont-ils ? rien n'est moins sûr, quand on sait qu'ils n'ont même pas accès aux informations distillées au compte goutte aux organisations signataires du protocole. Jusqu'à quand le préfigurateur pourra-t-il écarter de l'information les cadres avec lesquels il devra construire et faire fonctionner le CEREMA ? **Les décisions qui seront prises sans concertation avec les cadres seront difficiles à faire appliquer par ces mêmes cadres.**

Sera-ce l'occasion peut-être de faire le point sur la nouvelle politique gouvernementale sur le CEREMA ? difficile avec un changement de ministre datant de la veille... **La suspension du projet décidé par la ministre précédente reste suspendue à la décision de la nouvelle ministre !** De suspension en suspension, c'est l'avenir des CETE et des STC qui est en jeu.

extensible en hauteur d'un ou 2 niveaux suivant les scénarios ;

- mais surtout, l'un de ces 2 bâtiments est actuellement occupé par une équipe du Département-Laboratoire de Lyon qui y a déménagé en 2011 à l'occasion du plan d'évolution du CETE. Les agents vont donc devoir se tasser dans les autres bâtiments, pour trouver de la place pour tous avec un nouveau déménagement en moins de 2 ans... Au passage, il faudra peut être demander aussi au CETU de laisser de la place, chose qui était encore impensable il y a 2 ans lors du plan d'évolution du CETE !

Bref, on commence à comprendre pourquoi cette étude n'a pas été portée à la connaissance des organisations syndicales avant la prise de décision. L'implantation du siège du CEREMA à la place du siège de l'ex-INRETS n'a pas du tout été étudiée ou mentionnée. Or, il est écrit dans cette étude que **ce bâtiment avait été construit grâce à un co-financement des collectivités locales** (à hauteur de 50%). Leur demandera-t-on de mettre à nouveau la main au porte-monnaie pour construire le nouveau siège du CEREMA tel qu'il est possible de l'implanter dans la future « Cité des Mobilités » ?

Dans cette étude multicritère, on apprend également **la nouvelle future implantation du CERTU** : actuellement à Lyon, près de la gare de la Part-Dieu, en plein centre-ville et donc avec une excellente desserte, il doit subir une

opération de relogement pour lui permettre de s'installer de l'autre côté de la gare et quitter des locaux dont la location était vraisemblablement trop coûteuse. L'étude précise « avec un regroupement potentiel à terme sur le site de Bron ». Un nouveau déménagement serait donc à prévoir ?

D'accord, Bron n'est pas Sourdun (!) mais ce déménagement rallonge tout de même le temps de trajet pour des personnes venant d'autres villes d'un peu moins d'une heure (ce qui n'est pas négligeable après 2 ou 3 heures de TGV... ou d'avion+navette !). Heureusement que la DREAL, la DDT et la DIR ont encore des locaux proches de la gare de la Part-Dieu, cela permettra peut-être de faire des réunions dans ces derniers pour limiter le temps de trajet à un niveau acceptable (c'est ainsi que le SETRA arrive à organiser des réunions).

Après les restructurations incessantes des 5 dernières années, l'administration, sous la pression des loyers et des Domaines, est-elle en train de nous prévoir **des déménagements en série pour les prochaines années ?**

Le SNITPECT-FO demande à ce que le scénario utilisant les locaux de l'IFSTTAR soit étudié, que le déménagement du CERTU soit analysé à l'aune de la facilité de travail avec le réseau scientifique et technique (et en prenant en compte les leçons à tirer du déménagement du SETRA à Sourdun), et qu'une solution pérenne se dégage pour stabiliser durablement les agents.

Lettre de **Force Ouvrière** à la ministre :

Le 11 juin, le secrétaire général de la FEETS-FO, Jean Hédou, a remis en mains propres à la conseillère sociale de la ministre, madame Morellet-Steiner, le courrier ci-après concernant l'avenir du CEREMA : <http://www.snitpect.fr/Lettre-de-la-FEETS-FO-a-la>

Le SNITPECT-FO était présent à cette entrevue. Il a noté :

- la volonté de **recaler un planning** conforme à la réalité des possibilités des services.
- la volonté de **ne pas abandonner ce projet, mais de le dynamiser en l'infléchissant.**
- l'assurance **d'une décision rapide** pour la relance du projet.

Le SNITPECT-FO a rappelé à cette occasion son dossier sur le fond des problématiques que rencontrent les CETE / STC (http://www.snitpect.fr/IMG/pdf/TRIBUNE_1228.pdf), ainsi que les propositions de solutions. Il a rappelé la fragilité juridique de la solution Etablissement Public notamment vis à vis de l'intervention pour le compte des collectivités, l'urgence de faire évoluer la structure, et a confirmé à la conseillère sociale que la solution d'un service à compétence nationale (SCN) pouvait répondre à ces enjeux, en restant une solution évolutive.

Commission Exécutive du **SNITPECT-FO** des 14 et 15 juin :

Le groupe de travail CEREMA a proposé à la commission exécutive du syndicat de se pencher sur la problématique CEREMA et de réagir à la suspension du projet par la ministre. La Commission Exécutive a statué et conforte la position de la FEETS-FO en adoptant une motion spéciale CEREMA sous la forme d'une lettre ouverte à la ministre, qui lui a été envoyée dès la fin de la Commission Exécutive.

<http://www.snitpect.fr/CEREMA-la>

REJOINS LES FORCES VIVES !

<http://www.snitpect.fr/Bulletin-d-adhesion>